

Fintechs et intégration socio-économique : le cas des immigrants subsahariens au Maroc.

Fintechs and Socio-Economic Integration: The Case of Sub-Saharan Immigrants in Morocco.

Auteur 1 : METWALLI Olaya

Auteur 2 : MASSIKI Ayoub

METWALLI Olaya,

Enseignante - chercheuse, affiliée à l'ESSEM Business School, LARSEMO, UHII, Casablanca, Maroc.

MASSIKI Ayoub,

Enseignant - chercheur, affilié à l'ESSEM Business School, LARSEMO, UHII, Casablanca, Maroc.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : METWALLI .O & MASSIKI .A (2026) « Fintechs et intégration socio-économique : le cas des immigrants subsahariens au Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 035.



DOI : 10.5281/zenodo.23495680.

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

L'inclusion financière des immigrants subsahariens au Maroc constitue un levier important de leur intégration socio-économique. Dans un contexte de développement des innovations financières (paiements mobiles, fintechs et microfinance digitale), cette étude analyse leur contribution à l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services financiers. Elle vise également à identifier les obstacles qui limitent leur portée et les conditions nécessaires à une inclusion durable. En mobilisant une méthodologie mixte, fondée sur un questionnaire administré à 100 immigrants subsahariens et sur 25 entretiens semi-directifs menés auprès de 15 immigrants, de 5 responsables d'institutions financières et de 5 responsables d'associations, les résultats mettent en évidence un double constat. D'une part, les services financiers numériques favorisent l'autonomie économique et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, notamment à travers les paiements mobiles et les transferts de fonds. D'autre part, des obstacles structurels persistent, en particulier les contraintes administratives, les barrières linguistiques et la méfiance envers les institutions financières. L'effet favorable des innovations financières apparaît ainsi conditionné par le contexte institutionnel et les caractéristiques des utilisateurs. La pérennité de leurs effets suppose un accompagnement ciblé, des mesures institutionnelles adaptées - notamment en matière de procédures d'identification des clients (KYC), de régulation des fintechs et de protection des consommateurs - ainsi que des partenariats entre banques, fintechs et associations, afin de favoriser une inclusion financière plus durable et équitable.

Mots clés : Inclusion Financière ; Innovations Financières ; Immigrés Subsahariens ; Maroc ; Fintechs ; Paiements Mobiles ; Intégration Socio-Economique.

Abstract

Financial inclusion among Sub-Saharan immigrants in Morocco is an important lever for socio-economic integration. Against the backdrop of expanding financial innovations, including mobile payments, fintechs, and digital microfinance, this study examines their contribution to improving access to and use of financial services. It also identifies the barriers limiting their effectiveness and the conditions required for sustainable inclusion. The study adopts a mixed-methods approach based on a survey of 100 Sub-Saharan immigrants and 25 semi-structured interviews with 15 immigrants, 5 representatives of financial institutions, and 5 representatives of NGOs and associations. The findings reveal a twofold outcome. On the one hand, digital financial services support economic autonomy and contribute to improved quality of life, particularly through mobile payments and remittances. On the other hand, structural barriers persist, including administrative requirements, language barriers, and distrust of financial institutions. The beneficial effects of financial innovations therefore appear to depend on institutional conditions and users' characteristics. Their sustainability requires targeted support, appropriate institutional measures - including suitable know-your-customer (KYC) procedures, fintech regulation, and consumer protection - and partnerships between banks, fintechs, and associations to promote more sustainable and equitable financial inclusion.

Keywords : Financial Inclusion; Financial Innovations; Sub-Saharan Immigrants; Morocco; Fintechs; Mobile Payments; Socio-Economic Integration.

Introduction

Au niveau international, la question de l'inclusion financière occupe une place centrale dans les agendas de développement. L'Organisation des Nations Unies a inscrit l'accès universel aux services financiers comme un levier clé pour atteindre plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment la réduction de la pauvreté (ODD 1), l'égalité des chances économiques (ODD 8) et la réduction des inégalités (ODD 10). Selon le Global Findex (Banque mondiale, 2018), près de 1,7 milliard de personnes dans le monde ne disposent toujours pas de compte bancaire, la majorité vivant dans les pays en développement. Cette exclusion fragilise leur autonomie économique, limite leur capacité à épargner ou investir et les maintient dans la précarité. Face à ce constat, l'émergence des innovations financières - paiements mobiles, fintechs, plateformes de microfinance ou encore solutions blockchain - est perçue comme une révolution. Ces technologies offrent des alternatives accessibles, rapides et peu coûteuses aux services bancaires traditionnels (Schindler, 2017). En Afrique, l'expérience du Kenya avec M-Pesa illustre comment une innovation financière peut transformer radicalement l'accès aux services financiers, contribuant à la fois à l'amélioration du bien-être des ménages et au dynamisme économique (Gabor & Brooks, 2017).

Le Maroc, carrefour migratoire entre l'Afrique et l'Europe, constitue un laboratoire privilégié pour observer les effets de la digitalisation financière sur l'inclusion des migrants. Pays carrefour entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe, il est devenu au fil des années une terre d'accueil pour des milliers d'immigrés originaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Malki & Azizi, 2021). Ces immigrés, souvent jeunes et actifs, aspirent à une meilleure insertion économique et sociale. Pourtant, leur accès aux services financiers reste limité, entravé par des procédures administratives complexes, la méfiance vis-à-vis des banques, la barrière de la langue et une faible littératie financière (Banque mondiale, 2022). Cette exclusion fragilise leur intégration socio-économique et accentue leur vulnérabilité.

En parallèle, le Maroc connaît une digitalisation progressive de son secteur financier. Le développement des paiements mobiles, des services fintech et des solutions bancaires numériques représente un levier potentiel pour faciliter l'accès des immigrés aux services financiers (Cissé, 2021 ; Kaba, 2023). Toutefois, la portée de ces innovations auprès des immigrés subsahariens au Maroc demeure insuffisamment documentée dans les travaux mobilisés par cette recherche. La littérature internationale traite largement du rôle des innovations financières dans l'inclusion des populations rurales, des femmes et des ménages à faibles revenus (Demirgüç-Kunt et Klapper,

2012 ; Orozco et Fedewa, 2016), mais accorde une attention plus limitée aux migrants et aux immigrés, notamment dans le contexte marocain. L'intérêt de cette étude réside donc dans l'analyse contextualisée des relations entre innovations financières, inclusion financière et intégration socio-économique de cette population.

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser la contribution des innovations financières, notamment des paiements mobiles et des services numériques, à l'inclusion financière des immigrés subsahariens au Maroc et d'examiner dans quelle mesure cette inclusion est associée à leur intégration socio-économique. Elle vise également à identifier les obstacles administratifs, linguistiques et institutionnels qui peuvent limiter les effets de ces innovations, ainsi que les conditions susceptibles de favoriser une inclusion plus durable.

Sur le plan scientifique, cette recherche contribue à la littérature en examinant conjointement l'inclusion financière numérique des immigrés et ses liens avec leur intégration socio-économique, à partir d'une approche mixte appliquée au cas marocain. Elle vise à approfondir la compréhension des relations entre l'utilisation des technologies financières et les dynamiques d'insertion sociale, tout en mettant en évidence le rôle des facteurs institutionnels et comportementaux.

Sur le plan pratique, elle cherche à apporter des éléments utiles aux décideurs publics, aux institutions financières et aux associations qui accompagnent les immigrés. L'analyse porte ainsi à la fois sur les possibilités offertes par les innovations financières et sur les conditions concrètes de leur appropriation par les personnes concernées.

La problématique peut alors être formulée ainsi : « Comment les innovations financières contribuent-elles à l'inclusion financière des immigrés subsahariens au Maroc et, par extension, à leur intégration socio-économique, malgré les obstacles structurels auxquels ils font face ? »

Pour répondre à cette question, nous formulons quatre hypothèses :

- H1 : Les innovations financières (paiements mobiles, fintechs) améliorent l'accès des immigrés aux services financiers.
- H2 : L'utilisation des services financiers numériques favorise l'intégration socio-économique des immigrés.
- H3 : Les obstacles administratifs, linguistiques et culturels constituent les principaux freins à l'inclusion financière.
- H4 : Les partenariats entre institutions financières, associations et autorités publiques sont déterminants pour renforcer l'inclusion durable des immigrés.

Pour tester ces hypothèses, nous adoptons une méthodologie mixte (Creswell, 2014). Une enquête quantitative auprès de 100 immigrants subsahariens permet d'identifier les tendances générales et de mesurer les corrélations entre accès aux services financiers et intégration socio-économique. En complément, 25 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'immigrés, d'institutions financières et d'associations fournissent un éclairage qualitatif sur les perceptions, obstacles et attentes. Sur le plan épistémologique, cette recherche s'inscrit dans une approche positiviste et hypothético-déductive, en cherchant à vérifier des hypothèses à partir de données empiriques, tout en intégrant une dimension interprétative pour saisir la complexité des expériences vécues (Tashakkori & Teddlie, 2010).

L'article est organisé en quatre parties. La première présente le cadre théorique et la revue de la littérature consacrée aux innovations financières, à l'inclusion financière et à l'intégration socio-économique des immigrants. La deuxième expose la méthodologie, les caractéristiques de l'échantillon, les outils de collecte et les méthodes d'analyse des données. La troisième présente et analyse les résultats quantitatifs et qualitatifs. La quatrième discute les principaux résultats, formule des recommandations et présente les limites de la recherche ainsi que les perspectives de travaux futurs.

1. Cadre théorique et revue de littérature

Afin de comprendre les relations entre innovations financières, inclusion financière et intégration socio-économique des immigrants, il convient de mobiliser un cadre théorique permettant d'identifier les mécanismes en jeu et une revue critique des travaux empiriques existants. Le cadre théorique précise les concepts et les relations attendues entre les variables étudiées. La revue de littérature permet, quant à elle, de confronter ces propositions aux résultats des recherches menées dans différents contextes, notamment en Afrique subsaharienne et au Maroc. L'articulation de ces deux dimensions permet de dégager les apports des travaux antérieurs, leurs limites et les éléments qui justifient le cadre conceptuel retenu dans cette recherche.

1.1. Cadre théorique

L'inclusion financière est conceptualisée comme l'accès équitable des individus et des entreprises à une gamme complète de services financiers formels - épargne, crédit, assurance et moyens de paiement - à un coût abordable et adapté (Banque mondiale, 2014). Elle s'inscrit dans la logique du développement inclusif et constitue un facteur clé de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté (Demirgüç-Kunt & Klapper, 2012).

La théorie de l'inclusion financière postule que l'accès aux services financiers est un moteur d'intégration économique et sociale. En intégrant les populations marginalisées dans le système financier formel, il devient possible d'accroître leur résilience face aux chocs, de faciliter l'investissement productif et de promouvoir une croissance plus inclusive (Ager & Strang, 2008). Dans le même esprit, la théorie de l'innovation financière, notamment les travaux de Merton (1992) et de Schindler (2017), met en évidence le rôle des innovations dans la transformation des systèmes financiers. Les fintechs, les paiements mobiles et les autres solutions numériques peuvent contribuer à réduire certains coûts de transaction, à faciliter les opérations à distance et à élargir la portée des services financiers. Leur contribution effective à l'inclusion dépend toutefois de leur accessibilité, de leur facilité d'utilisation, de la confiance des utilisateurs et de l'adéquation des services aux besoins des populations concernées.

Les approches de l'intégration des migrants (Ager et Strang, 2008 ; Czaika et de Haas, 2014) permettent, quant à elles, d'appréhender l'inclusion financière comme l'une des dimensions susceptibles de soutenir l'intégration socio-économique. L'accès aux services financiers peut faciliter la gestion des revenus, l'épargne, les transferts de fonds et la sécurisation des transactions. Il ne constitue cependant pas, à lui seul, une garantie d'intégration : ses effets dépendent également des possibilités d'emploi, des conditions de séjour, des relations sociales et de l'accès aux autres services essentiels.

La relation étudiée peut être formulée de la manière suivante : les innovations financières constituent la variable explicative principale ; l'inclusion financière représente un mécanisme intermédiaire ; et l'intégration socio-économique constitue le résultat attendu. Cette relation peut être influencée par plusieurs facteurs, notamment la confiance envers les institutions, le cadre réglementaire, les barrières linguistiques et la maîtrise des services financiers numériques.

Ce cadre théorique conduit ainsi à distinguer trois mécanismes complémentaires : l'amélioration potentielle de l'accès aux services financiers, l'utilisation effective de ces services et leurs retombées possibles sur les conditions de vie et l'insertion économique et sociale. Les approches institutionnelles et comportementales de la finance inclusive, mobilisées notamment dans les travaux de Demir et Tiriyaki (2024), de la Banque mondiale (2023) et de l'OCDE (2024), soulignent également l'importance de l'articulation entre innovation technologique, environnement institutionnel et comportements des utilisateurs. Les références correspondantes devront être vérifiées dans la bibliographie finale afin de garantir leur identification complète et leur concordance avec les citations du texte.

1.2. Revue de littérature

Les travaux empiriques consacrés à l'inclusion financière confirment que les innovations financières constituent aujourd'hui un levier essentiel, en particulier en Afrique subsaharienne où les limites du système bancaire traditionnel persistent. Dans cette région, les services financiers numériques apparaissent comme une réponse efficace à l'exclusion bancaire. Ainsi, au Ghana, Sebu (2023) montre que la technologie du mobile money a élargi de façon significative l'accès des populations marginalisées aux services financiers, leur permettant de réaliser des transactions sécurisées et d'épargner plus facilement. De son côté, Umar et al. (2023) souligne que la dimension transactionnelle des fintechs - transferts, paiements, règlements - a un impact plus déterminant que la simple détention d'un compte mobile, ce qui met en évidence le rôle structurant des paiements numériques dans le processus d'inclusion.

L'impact de l'inclusion financière concerne également les dynamiques économiques à une échelle plus large. À partir d'un panel de pays africains, Sarpong et Nketiah-Amponsah (2022) mettent en évidence une relation positive entre l'utilisation des services financiers et la croissance inclusive. Plus récemment, Paulin et al. (2025) soulignent les liens entre l'expansion des innovations financières et l'attraction des investissements directs étrangers. Ces travaux élargissent la réflexion au-delà de l'accès individuel aux services financiers, mais leurs résultats doivent être interprétés en fonction des pays, des variables et des méthodes propres à chaque étude.

Un autre axe de la littérature porte sur les inégalités de genre. Les écarts entre les hommes et les femmes en matière d'accès aux services financiers persistent dans de nombreux pays en développement. Asres (2023) indique que les fintechs peuvent contribuer à réduire ces écarts, notamment grâce à l'accessibilité des technologies mobiles. Toutefois, cet effet dépend de conditions complémentaires, telles que l'accès aux équipements, les compétences numériques et l'existence de politiques publiques adaptées.

Malgré ces avancées, plusieurs obstacles demeurent. Orozco et Fedewa (2016) soulignent les enjeux associés aux transferts internationaux, notamment leur coût et leur accessibilité. Dans le cas des immigrants subsahariens au Maroc, les difficultés administratives, les barrières linguistiques, la méfiance envers les institutions financières et une maîtrise parfois limitée des produits financiers sont présentées comme des contraintes susceptibles de restreindre l'accès aux services formels (Banque mondiale, 2022). Ces obstacles peuvent limiter l'utilisation effective des solutions numériques et contribuer au maintien de pratiques financières informelles.

Dans l'ensemble, les travaux examinés mettent en évidence le potentiel des innovations financières pour élargir l'accès et l'utilisation des services financiers. Ils montrent également que leurs effets dépendent du contexte institutionnel, réglementaire et socio-économique. Les études mobilisées portent principalement sur des pays d'Afrique subsaharienne, notamment le Kenya et le Ghana, tandis que les travaux consacrés au Maroc restent moins nombreux dans le corpus présenté ici (Cissé, 2021 ; Kaba, 2023).

La situation des immigrants subsahariens au Maroc constitue ainsi un champ d'analyse spécifique : les résultats obtenus auprès d'autres populations ne peuvent être transposés automatiquement à ce groupe, compte tenu des particularités liées aux parcours migratoires, aux documents administratifs, aux ressources disponibles et aux relations avec les institutions. La présente recherche vise donc à examiner empiriquement les mécanismes reliant les innovations financières, l'inclusion financière et l'intégration socio-économique dans ce contexte.

Afin de situer notre recherche dans le champ scientifique existant, le tableau ci-dessous présente une synthèse des principales études empiriques consacrées à l'inclusion financière et aux innovations financières en Afrique subsaharienne et au Maroc.

Tableau N°1 : Synthèse des principales études empiriques mobilisées.

Auteur(s) et année	Contexte	Méthodologie	Principaux résultats présentés	Apport pour la recherche
Demirgüç-Kunt et Klapper (2012)	Global Findex, 160 pays	Analyse de données quantitatives	Mise en évidence des enjeux d'accès aux services financiers et de leur lien avec le développement	Cadre général sur l'inclusion financière
Schindler (2017)	Afrique et pays émergents	Revue de travaux	Les innovations financières peuvent réduire certaines barrières d'accès	Éclairage conceptuel sur les innovations financières
Gabor et Brooks (2017)	Kenya, M-Pesa	Étude de cas	Le mobile money transforme les pratiques financières et favorise l'accès aux services	Illustration du potentiel des solutions mobiles

Fennell (2015)	Afrique et Europe	Analyse qualitative	Importance des obstacles administratifs rencontrés par les migrants	Mise en évidence des contraintes documentaires
Orozco et Fedewa (2016)	Transferts internationaux	Étude empirique	Enjeux de coût et d'accès liés aux transferts de fonds	Lien avec les besoins financiers des immigrants
Sebu (2023)	Ghana	Analyse empirique	Le mobile money élargit l'accès aux services financiers	Apport sur l'utilisation des solutions mobiles
Umar et al. (2023)	Afrique subsaharienne	Étude comparative	Importance de l'utilisation transactionnelle des fintechs	Distinction entre détention d'un compte et utilisation effective
Sarpong et Nketiah-Amponsah (2022)	Afrique subsaharienne	Analyse sur données de panel	Relation positive entre inclusion financière et croissance inclusive	Éclairage sur les retombées économiques
Paulin et al. (2025)	Afrique subsaharienne	Analyse économétrique	Liens entre innovations financières et investissements directs étrangers	Ouverture vers les enjeux macroéconomiques
Asres (2023)	Afrique subsaharienne	Étude empirique	Contribution potentielle des fintechs à la réduction des écarts de genre	Prise en compte des inégalités d'accès
Cissé (2021)	Maroc	Étude empirique sur les fintechs	Rôle potentiel des fintechs et enjeux du cadre réglementaire	Ancrage dans le contexte marocain
Kaba (2023)	Maroc	Enquête sur les services numériques	Adoption inégale des services numériques	Éclairage sur le contexte national
Banque mondiale (2022)	Maroc	Rapport institutionnel	Éléments de contexte sur les difficultés d'inclusion financière des immigrants	Ancrage du problème de recherche

Source : élaboration des auteurs à partir des travaux cités dans le tableau.

1.3. Cadre conceptuel

À la lumière du cadre théorique et de la revue de littérature, il apparaît que les innovations financières constituent un levier essentiel pour renforcer l'inclusion financière, laquelle joue à son tour un rôle déterminant dans l'intégration socio-économique des immigrés. Cependant, cette relation n'est ni automatique ni linéaire : elle est conditionnée par des obstacles administratifs, institutionnels et socioculturels.

Le schéma conceptuel proposé formalise ces relations et intègre trois dimensions clés : les innovations financières (variable indépendante), l'inclusion financière (variable médiatrice) et l'intégration socio-économique (variable dépendante). Ces dimensions sont influencées par des variables modératrices telles que la confiance institutionnelle, la réglementation, la littératie financière et la barrière linguistique.

Ainsi, le cadre conceptuel proposé articule trois dimensions :

- Les innovations financières comme levier potentiel d'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services financiers ;
- L'inclusion financière comme mécanisme susceptible de faciliter la gestion des ressources et la participation aux activités économiques ;
- L'intégration socio-économique comme résultat potentiel de cette dynamique, sous réserve des conditions institutionnelles et individuelles qui l'accompagnent.

Ce cadre conceptuel guide la formulation des quatre hypothèses et l'analyse empirique. Il permet d'examiner non seulement les possibilités offertes par les innovations financières, mais également les obstacles susceptibles de limiter leurs effets auprès des immigrés subsahariens au Maroc.

2. Méthodologie de recherche

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact des innovations financières - en particulier les services numériques tels que les fintechs, les paiements mobiles et la microfinance digitale - sur l'inclusion et l'intégration socio-économique des immigrés subsahariens au Maroc. Pour répondre à cette problématique, nous avons retenu une approche mixte à visée séquentielle, combinant une phase qualitative et une phase quantitative complémentaires. Ce choix méthodologique s'avère indispensable dans l'étude d'une population vulnérable et peu documentée : les entretiens permettent de saisir la complexité des expériences individuelles et institutionnelles, tandis que les données quantitatives offrent la possibilité de généraliser certaines tendances et de tester empiriquement les hypothèses formulées dans le cadre conceptuel (Creswell, 2014 ; Tashakkori & Teddlie, 2010).

2.1. Approche méthodologique

La recherche mobilise une approche mixte articulée en deux volets complémentaires.

D'une part, des entretiens semi-directifs ($n = 25$) ont été menés auprès de trois catégories d'acteurs:

- 15 immigrés subsahariens installés au Maroc, afin de recueillir leurs expériences directes et les obstacles rencontrés dans l'accès aux services financiers ;
- 5 responsables d'institutions financières (banques, fintechs, microfinance), afin d'examiner leurs stratégies d'inclusion et leurs perceptions des défis ;
- 5 responsables d'ONG et d'associations, apportant une perspective complémentaire sur l'accompagnement et la médiation auprès des migrants.

Ces entretiens, guidés par un canevas thématique, ont abordé l'accès aux services financiers numériques, les barrières administratives et linguistiques, ainsi que la confiance envers les institutions (Kvale, 2007 ; Banque mondiale, 2022).

D'autre part, un questionnaire quantitatif a été administré à un échantillon de 100 immigrés subsahariens. Conçu à partir des résultats exploratoires des entretiens, ce questionnaire comprend des questions fermées et des échelles de Likert portant sur l'utilisation des services financiers numériques, la perception des fintechs et des paiements mobiles, les obstacles rencontrés (administratifs, documentaires, culturels) et l'impact perçu sur l'intégration socio-économique. Les données obtenues permettent de tester les hypothèses issues du cadre conceptuel (Field, 2013).

2.2. Critères d'échantillonnage

L'échantillonnage adopté est raisonné (purposive sampling) afin de garantir la pertinence des données recueillies. Trois dimensions principales guident la sélection des participants.

Premièrement, les critères géographiques : les participants sont recrutés dans les grandes villes marocaines (Casablanca, Rabat, Tanger, Fès et Marrakech), qui concentrent une forte présence de populations immigrées subsahariennes et une offre plus développée de services financiers numériques.

Deuxièmement, les critères socio-économiques : l'échantillon intègre des immigrés aux profils diversifiés en termes d'âge, de genre, de niveau d'éducation, de statut professionnel (secteur formel et informel) et de niveau de revenus. Cette diversité permet de refléter la pluralité des trajectoires migratoires et de mettre en évidence les inégalités d'accès et d'utilisation des services financiers numériques (Babbie, 2010).

Enfin, des critères institutionnels sont pris en compte. Outre les immigrés eux-mêmes, l'étude associe des acteurs institutionnels variés - banques traditionnelles, fintechs, structures de

microfinance et ONG - afin de croiser les points de vue et d'analyser les interactions entre expériences individuelles et logiques institutionnelles (Tashakkori & Teddlie, 2010).

Les immigrés ont été sollicités par l'intermédiaire de réseaux associatifs et d'ONG locales, ainsi que dans des espaces communautaires fréquentés, tels que les marchés, les lieux de culte et les centres sociaux. Cette démarche a facilité l'accès à des profils diversifiés, tout en exposant l'étude à un possible biais de sélection, notamment pour les personnes qui ne fréquentent pas ces réseaux ou qui sont difficiles à contacter.

2.3. Outils de collecte des données

Deux instruments complémentaires ont été mobilisés :

- Le guide d'entretien semi-directif, composé de questions ouvertes, a permis d'explorer en profondeur les expériences et représentations des immigrés, ainsi que celles des institutions financières et des associations. Les thématiques portaient sur l'accès aux services financiers, l'usage des innovations numériques, les contraintes rencontrées et les stratégies d'adaptation (Silverman, 2016).
- Le questionnaire structuré a été conçu pour produire des données comparables et exploitables statistiquement. Il couvre cinq dimensions principales : le profil démographique et socio-économique ; l'accès et l'utilisation des services financiers traditionnels ; l'adoption et l'usage des services financiers numériques ; les obstacles rencontrés (coûts, documentation, langue, confiance) ; et l'impact perçu sur l'intégration socio-économique.

2.4. Analyse des données

Les données qualitatives issues des entretiens ont été transcrites puis codées à l'aide d'une grille thématique inspirée de Braun et Clarke (2006). Cette démarche a permis d'identifier les obstacles récurrents, les opportunités offertes par les innovations financières et les différences de perception entre immigrés, institutions et ONG.

Les données quantitatives issues du questionnaire ont été traitées à l'aide de logiciels statistiques (SPSS et Excel). L'analyse a comporté plusieurs étapes : (i) analyses descriptives pour caractériser les profils et usages ; (ii) analyse factorielle exploratoire (AFE) pour identifier les dimensions clés de l'inclusion financière ; (iii) régressions logistiques pour tester les déterminants de l'accès aux services financiers numériques ; (iv) tests de corrélation pour examiner la relation entre inclusion financière et intégration socio-économique.

La combinaison des résultats qualitatifs et quantitatifs vise à confronter les tendances statistiques aux expériences rapportées par les participants. Cette triangulation contribue à approfondir

l'interprétation des résultats, sans pour autant supprimer les limites liées à la taille et au mode de constitution de l'échantillon (Creswell et Plano Clark, 2011).

2.5. Validité et fiabilité

La rigueur méthodologique a été recherchée à travers plusieurs dispositifs. Un pré-test du questionnaire a été réalisé auprès de 30 participants afin de vérifier la clarté des questions et d'apporter les ajustements nécessaires. La cohérence interne des échelles a été évaluée à l'aide du coefficient alpha de Cronbach, un seuil de 0,70 étant retenu comme repère usuel pour apprécier leur fiabilité, sous réserve de la nature et du nombre d'items concernés.

La triangulation des données qualitatives et quantitatives a également été mobilisée pour confronter les résultats issus des deux volets. Enfin, la diversité des profils recrutés permet d'examiner différentes expériences d'inclusion financière, même si l'échantillonnage raisonné ne permet pas, à lui seul, de garantir la représentativité statistique de l'ensemble des immigrés subsahariens au Maroc.

2.6. Limites de l'étude

Cette recherche présente néanmoins certaines limites. L'accès à certains groupes, notamment les sans-papiers, s'est avéré difficile, ce qui limite la représentativité totale de la population étudiée. Le risque de biais de déclaration demeure également présent, certains participants pouvant minimiser ou exagérer leur utilisation des services financiers. Enfin, malgré la diversité des profils, certaines catégories restent sous-représentées, comme les femmes actives dans le secteur informel. Ces limites doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats. L'approche mixte permet néanmoins de rapprocher les tendances quantitatives des expériences qualitatives et d'approfondir la compréhension des obstacles à l'inclusion financière. Les résultats peuvent éclairer des situations comparables, mais leur transférabilité à d'autres contextes doit être appréciée en fonction des caractéristiques des populations et des environnements institutionnels étudiés.

En somme, cette méthodologie offre une base solide pour analyser les dynamiques d'inclusion financière des immigrés subsahariens au Maroc, tout en ouvrant des perspectives de comparaison internationale. La section suivante est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats empiriques.

3. Résultats et analyse

Cette section présente les principaux résultats de l'étude, issus de l'enquête quantitative menée auprès de 100 immigrés subsahariens et du volet qualitatif de la recherche. Elle vise à caractériser les profils des répondants, à analyser leurs pratiques financières et les obstacles rencontrés, puis à

examiner les relations entre l'utilisation des services financiers numériques et l'intégration socio-économique. Les résultats sont présentés en distinguant les analyses quantitatives, les enseignements des entretiens et leur interprétation conjointe..

3.1. Résultats quantitatifs

L'enquête quantitative menée auprès de 100 immigrants subsahariens au Maroc permet d'analyser leurs caractéristiques socio-démographiques, leur niveau d'accès aux services financiers, les obstacles rencontrés et les associations statistiques entre certaines caractéristiques individuelles et les indicateurs d'inclusion financière.

3.1.1. Profil socio-démographique des répondants

L'échantillon interrogé reflète une population migrante jeune et relativement instruite, mais marquée par une précarité professionnelle significative.

Tableau N°2 : Profil socio-démographique des répondants (N=100).

Variables	Modalités	%
Âge	20 - 35 ans	61
	36 - 50 ans	33
	>50 ans	6
Sexe	Hommes	54
	Femmes	46
Niveau d'éducation	Universitaire	39
	Secondaire	36
	Primaire ou moins	25
Situation professionnelle	Salariés	27
	Indépendants	21
	Étudiants	20
	Sans emploi stable	32

Source : données d'enquête, traitement SPSS, analyse descriptive des fréquences (2025).

Les résultats indiquent que 61 % des répondants ont entre 20 et 35 ans, ce qui traduit le poids des jeunes adultes dans l'échantillon. Sur le plan éducatif, 39 % déclarent avoir un niveau universitaire, tandis que 36 % ont un niveau secondaire et 25 % un niveau primaire ou inférieur. Cette diversité permet d'examiner des profils susceptibles de présenter des besoins et des capacités d'utilisation des services financiers différents.

Sur le plan professionnel, 32 % des répondants déclarent ne pas disposer d'un emploi stable. Cette proportion met en évidence une vulnérabilité professionnelle susceptible de limiter la régularité des revenus et les possibilités d'épargne formelle. Toutefois, ces résultats décrivent les personnes interrogées et ne permettent pas, à eux seuls, de conclure que l'ensemble des immigrants subsahariens au Maroc présente les mêmes caractéristiques.

3.1.2. Accès aux services financiers

L'accès aux services financiers présente des différences selon les produits et les modes d'utilisation. La comparaison entre la détention d'un compte bancaire, l'usage des services numériques et les pratiques d'épargne permet de distinguer l'accès institutionnel de l'utilisation effective des solutions financières.

Tableau N°3 : Accès aux services financiers (N=100).

Services utilisés	%
Détention de compte bancaire	63
Usage du mobile banking	72
Recours aux transferts	81
Épargne formelle	27
Épargne informelle	46

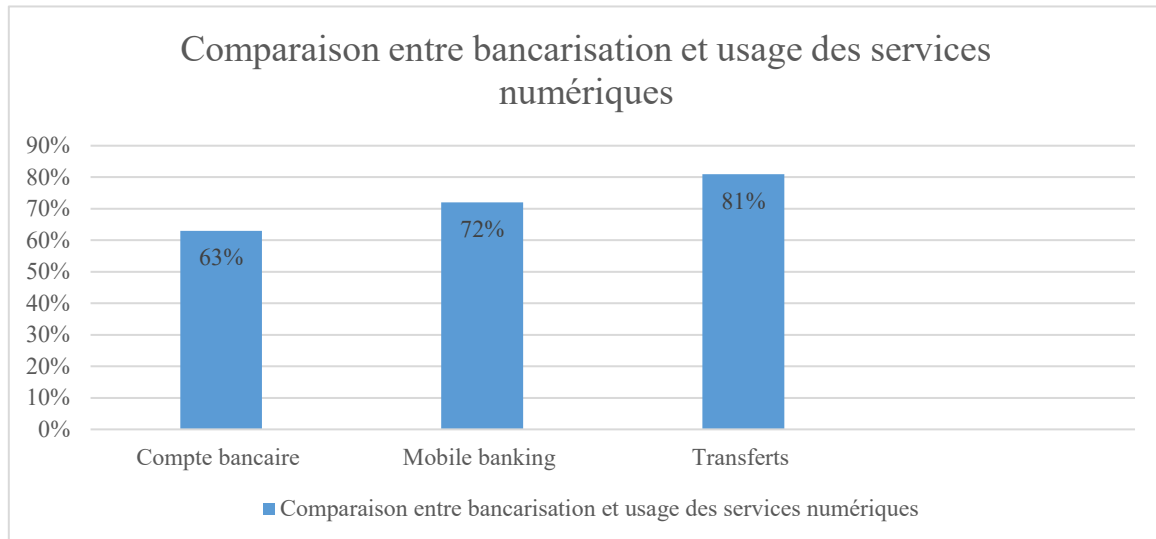
Source : données d'enquête, traitement SPSS, analyse descriptive (2025).

Les données indiquent que 63 % des répondants disposent d'un compte bancaire, tandis que 37 % déclarent ne pas en posséder. Ce résultat met en évidence une limite de l'accès bancaire formel au sein de l'échantillon étudié. L'utilisation des services numériques et des transferts est plus fréquente : 72 % des répondants déclarent utiliser le mobile banking et 81 % recourir aux transferts d'argent. Ces proportions soulignent l'importance des opérations numériques dans les pratiques financières des personnes interrogées, notamment pour les paiements et les transferts de fonds destinés aux proches.

Les pratiques d'épargne font apparaître un autre contraste. Alors que 27 % des répondants déclarent recourir à l'épargne formelle, 46 % indiquent utiliser des mécanismes informels, tels que les tontines ou les formes d'épargne communautaire. Ces données suggèrent la coexistence de pratiques formelles et informelles, sans permettre d'établir que le recours à l'épargne informelle résulte exclusivement d'une méfiance envers les institutions financières. D'autres facteurs, comme la régularité des revenus, les coûts, les conditions d'accès et les habitudes communautaires, peuvent également intervenir.

Dans l'ensemble, les résultats font ressortir un décalage entre la détention d'un compte bancaire et l'utilisation de certains services numériques. Ils invitent ainsi à ne pas réduire l'inclusion financière à la seule bancarisation, mais à tenir compte de la diversité des services effectivement utilisés.

Figure N°1 : Comparaison entre bancarisation et usage des services numériques.



Source : Données d'enquête, traitement SPSS (2025).

La figure 1 permet de visualiser les écarts entre les indicateurs présentés. Elle doit reprendre les pourcentages du tableau 3 et distinguer clairement la détention d'un compte bancaire, l'utilisation du mobile banking et le recours aux transferts d'argent. Les données relatives à l'épargne formelle et informelle peuvent également être représentées, à condition que la légende permette de les différencier.

3.1.3. Obstacles rencontrés

Malgré ces avancées, les migrants font face à des obstacles structurels qui limitent leur inclusion financière.

Tableau N°4 : Obstacles rencontrés par les immigrés (N=100).

Obstacles	%
Contraintes administratives	54
Barrière linguistique	45
Méfiance envers les banques	57
Fracture numérique	29

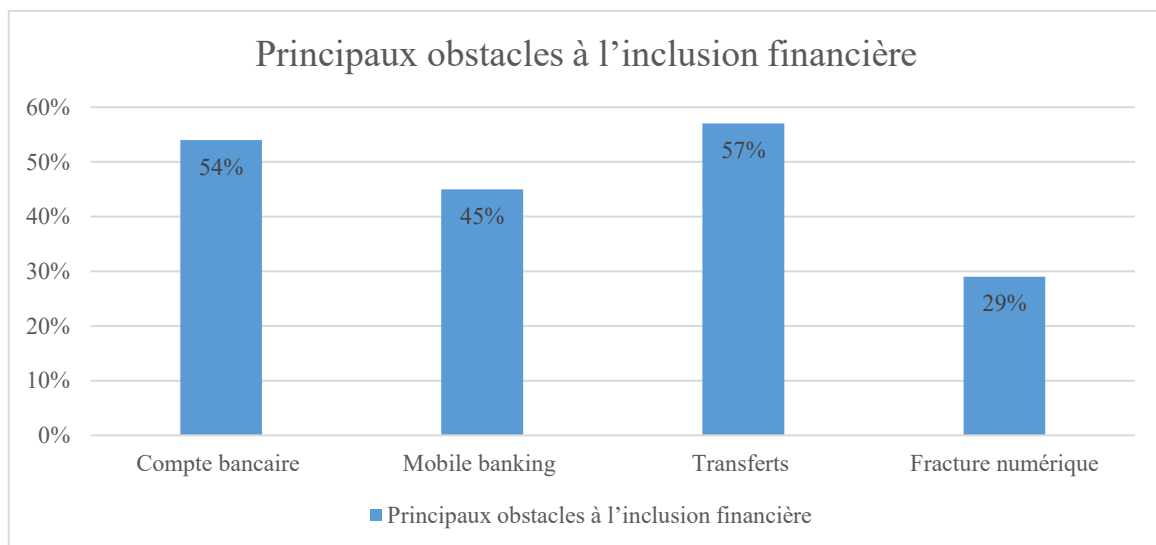
Source : Données d'enquête, traitement SPSS (Analyse descriptive, 2025).

Les résultats montrent que l'inclusion financière des immigrés subsahariens au Maroc reste entravée par des barrières multiples :

- Méfiance envers les banques (57 %) : principale limite, souvent liée aux frais élevés, au manque de transparence et à la perception d'exclusion institutionnelle.
- Contraintes administratives (54 %) : les conditions d'ouverture de compte (contrat de travail, carte de séjour, justificatif de domicile) excluent une partie importante des immigrants en situation précaire.
- Barrière linguistique (45 %) : la difficulté à comprendre les documents en arabe ou le vocabulaire technique en français accentue l'exclusion, notamment pour les migrants récemment arrivés.
- Fracture numérique (29 %) : bien que minoritaire, elle montre qu'une partie des immigrants n'a pas accès aux technologies nécessaires (smartphones, internet stable, compétences digitales).

Ces données confirment que l'exclusion n'est pas seulement liée au manque de technologies, mais surtout à des obstacles structurels et institutionnels qui réduisent l'efficacité des innovations financières.

Figure N°2 : Principaux obstacles à l'inclusion financière.



Source : Données d'enquête, traitement SPSS (Diagramme en secteurs, 2025).

Les résultats confirment que la méfiance institutionnelle (57 %) et les contraintes administratives (54 %) constituent les freins majeurs. La barrière linguistique (45 %) accentue la vulnérabilité, tandis que la fracture numérique (29 %) souligne que l'innovation technologique ne suffit pas sans accompagnement éducatif et institutionnel.

3.1.4. Analyses statistiques avancées :

Pour tester les hypothèses de recherche, des analyses multivariées ont été réalisées afin d'identifier les déterminants de l'inclusion financière et d'évaluer leurs liens avec l'intégration socio-économique. Trois techniques principales ont été mobilisées : la corrélation de Pearson, la régression logistique et l'analyse factorielle exploratoire (AFE).

Tableau N°5 : Corrélation de Pearson entre usage du mobile banking et qualité de vie perçue.

Variables	Usage du mobile banking	Qualité de vie perçue
Usage du mobile banking	1	0,67**
Qualité de vie perçue	0,67**	1

*Note : $*p < 0,01$, significatif au seuil de 1 %.

Source : Données d'enquête, traitement SPSS (Analyse de corrélation bivariée, 2025).

Cette corrélation positive et significative ($r = 0,67$, $p < 0,01$) montre que l'usage du mobile banking est fortement associé à une amélioration perçue de la qualité de vie des immigrants. Les services numériques ne constituent donc pas seulement un outil de transaction, mais participent aussi à l'amélioration du bien-être socio-économique.

Tableau N°6 : Régression logistique : déterminants de l'accès au compte bancaire.

Variables indépendantes	Coefficient β	Erreur standard	Wald	Sig. (p)
Âge	0,12	0,09	1,44	0,23
Sexe	0,08	0,11	0,65	0,42
Niveau d'éducation	0,42	0,15	7,84	0,01*
Revenu	0,38	0,14	6,79	0,02*
Confiance dans les institutions	0,21	0,13	2,47	0,12

*Note : $p < 0,05$, significatif au seuil de 5 %.

Source : Données d'enquête, traitement SPSS (Régression logistique binaire, 2025).

Les résultats indiquent que l'accès au compte bancaire est avant tout déterminé par les ressources socio-économiques : niveau d'éducation ($\beta = 0,42$, $p < 0,05$) et revenu ($\beta = 0,38$, $p < 0,05$). En revanche, l'âge, le sexe et même la confiance dans les institutions n'exercent pas d'effet significatif. Cela confirme que la bancarisation dépend principalement du capital humain et des ressources économiques des migrants.

Tableau N°7 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire (AFE).

Facteurs principaux	Variables associées	Valeur propre	% de variance expliquée
Accessibilité	Compte bancaire, Mobile banking, Transferts	2,84	32,1 %
Obstacles structurels	Contraintes administratives, Barrière linguistique, Fracture numérique	2,12	24,5 %
Confiance institutionnelle	Fiabilité perçue, Transparence des services	1,75	18,7 %
Total			75,3 %

Source : Données d'enquête, traitement SPSS (Analyse factorielle exploratoire, 2025).

L'analyse factorielle exploratoire met en évidence trois dimensions principales structurant l'inclusion financière des immigrants subsahariens au Maroc. Ces trois facteurs regroupent les variables de manière cohérente et expliquent ensemble 75,3 % de la variance totale, ce qui atteste de la robustesse du modèle empirique.

La première dimension, intitulée « Accessibilité », regroupe les variables liées à la détention d'un compte bancaire, à l'usage du mobile banking et au recours aux transferts. Avec une valeur propre de 2,84 et une contribution de 32,1 % de la variance, elle constitue la composante dominante du modèle. Cela montre que l'inclusion financière repose avant tout sur la capacité des migrants à accéder aux services financiers de base et à adopter les innovations numériques, confirmant l'importance du digital comme levier d'intégration.

La deuxième dimension correspond aux « Obstacles structurels ». Elle associe les contraintes administratives, la barrière linguistique et la fracture numérique. Ce facteur, qui explique 24,5 % de la variance, souligne que les difficultés rencontrées par les immigrants ne sont pas seulement liées à l'absence d'outils financiers, mais aussi à des barrières institutionnelles et sociales persistantes. Ces obstacles freinent l'appropriation des services et révèlent une inclusion souvent incomplète ou superficielle.

La troisième dimension est celle de la « Confiance institutionnelle », regroupant la fiabilité perçue et la transparence des services financiers. Avec 18,7 % de la variance expliquée, cette dimension met en lumière le rôle fondamental de la confiance dans la relation entre les immigrants et les institutions financières. Même si elle apparaît en troisième position, son poids reste significatif, car

sans confiance durable, l'usage des services - notamment numériques - risque de demeurer limité ou instable.

En résumé, l'AFE confirme que l'inclusion financière est un phénomène multidimensionnel : elle combine l'accessibilité technologique, la levée des obstacles institutionnels et la construction d'une relation de confiance avec les acteurs financiers. Cette triple dynamique constitue un socle analytique solide pour comprendre les déterminants de l'inclusion et orienter les politiques publiques.

3.2. Résultats qualitatifs

L'analyse qualitative apporte un éclairage complémentaire aux résultats quantitatifs en mettant en évidence les expériences et les perceptions associées à l'accès aux services financiers. Les témoignages présentés ci-dessous concernent les 15 immigrants subsahariens interrogés. Les dix entretiens complémentaires réalisés auprès de représentants d'institutions financières et d'associations devront être distingués dans la présentation des résultats si leurs données ont également été analysées. Trois thèmes principaux sont examinés : les obstacles persistants à l'inclusion, les possibilités offertes par les innovations financières et le rapport de confiance aux institutions financières.

3.2.1. Obstacles persistants à l'inclusion

Les témoignages recueillis indiquent que les difficultés d'accès aux services financiers ne sont pas uniquement liées à la disponibilité des outils technologiques. Elles concernent également les procédures administratives et la compréhension des informations communiquées par les institutions.

Les contraintes administratives occupent une place importante dans les expériences rapportées. Un participant explique : « J'ai un emploi, mais sans contrat officiel. À la banque, ils ont exigé des papiers que je n'avais pas. » (Homme, 29 ans, Mali)

Ce témoignage illustre les difficultés que peuvent rencontrer les personnes dont la situation professionnelle ne leur permet pas de fournir certains documents demandés. Il met en évidence un décalage possible entre les exigences administratives et les situations concrètes de certains immigrants.

Les barrières linguistiques constituent un autre obstacle. Une participante indique : « On m'a donné un document en arabe. Même en français, les termes financiers sont compliqués. » (Femme, 32 ans, Cameroun)

Cette déclaration souligne l'importance de la compréhension des documents financiers et des conditions contractuelles. L'accessibilité d'un service ne dépend donc pas uniquement de sa disponibilité : elle suppose également que les utilisateurs puissent comprendre les informations nécessaires à son utilisation.

Ces témoignages rejoignent les données quantitatives, selon lesquelles 54 % des répondants déclarent rencontrer des contraintes administratives et 45 % signalent des difficultés linguistiques. La convergence entre les deux volets renforce l'intérêt de ces obstacles dans l'analyse, sans permettre de généraliser les expériences individuelles à l'ensemble de la population immigrée.

3.2.2. Opportunités offertes par les fintechs

Les services numériques apparaissent comme des alternatives efficaces face aux rigidités du système bancaire traditionnel. Les participants valorisent la simplicité, la rapidité et la flexibilité des solutions numériques.

« Avec mon téléphone, je peux envoyer de l'argent directement à ma famille, sans papiers compliqués. » (Femme, 34 ans, Cameroun)

« Avant, il fallait attendre à l'agence. Maintenant, en quelques minutes avec une application, tout est réglé. » (Homme, 28 ans, Guinée)

Ces témoignages illustrent que les fintechs permettent une inclusion par l'usage, même lorsque l'inclusion institutionnelle reste limitée. Ils confirment les résultats quantitatifs qui montrent que 72 % des enquêtés utilisent le mobile banking et 81 % recourent aux transferts.

Les fintechs apparaissent ainsi comme des vecteurs d'autonomisation : elles réduisent la dépendance vis-à-vis des banques traditionnelles et offrent une solution adaptée aux migrants souvent exclus du système bancaire classique.

Les données suggèrent ainsi que les services numériques peuvent faciliter certaines opérations financières, y compris lorsque l'accès aux services bancaires traditionnels demeure difficile. Il convient néanmoins de distinguer la facilité d'utilisation d'un service de l'inclusion financière au sens large, qui implique également l'accès à des produits adaptés, la protection des utilisateurs et la possibilité de gérer durablement leurs ressources.

3.2.3. Confiance et rapport aux institutions

La confiance apparaît également dans les témoignages comme une dimension importante de l'expérience financière des participants. Certains expriment des réserves à l'égard des banques traditionnelles, tandis que les solutions numériques sont appréciées pour leur commodité. Toutefois, ces dernières suscitent aussi des interrogations concernant la sécurité des opérations.

Un participant déclare : « Les banques, je n'ai pas confiance. Avec une application, c'est plus clair. » (Homme, 36 ans, Niger) Une autre participante exprime une préoccupation différente : « C'est pratique, mais je me demande si mon argent est vraiment en sécurité. » (Femme, 30 ans, Côte d'Ivoire)

Ces deux témoignages mettent en évidence une perception nuancée des services financiers. D'un côté, les applications sont appréciées pour leur simplicité d'utilisation ; de l'autre, la sécurité des transactions et la confiance dans les prestataires restent des préoccupations.

Ces résultats invitent à distinguer la confiance envers les banques traditionnelles de la confiance envers les services numériques. Une solution perçue comme plus pratique n'est pas nécessairement considérée comme plus sûre. La transparence des conditions, la protection des données, les mécanismes de réclamation et la sécurité des transactions constituent ainsi des éléments à prendre en compte dans l'analyse de l'adoption durable des innovations financières.

3.2.1. Matrice thématique des entretiens

Tableau N°8 : Analyse thématique des entretiens (N=15).

Thèmes principaux	Occurrences	Exemples de verbatims
Contraintes administratives	11/15	« On exige des papiers impossibles à fournir »
Barrières linguistiques	8/15	« Je ne comprends pas les termes bancaires »
Méfiance institutionnelle	9/15	« Les banques prennent beaucoup en frais »
Opportunités via fintechs	12/15	« Avec le mobile money, tout est plus simple »
Risque et sécurité perçue	6/15	« Je crains pour la sécurité de mon argent »

Source : analyse thématique des entretiens, données de recherche.

La matrice met en évidence la présence de plusieurs thèmes dans les discours des participants. Les opportunités liées aux fintechs sont mentionnées dans 12 entretiens sur 15, tandis que les contraintes administratives sont relevées dans 11 entretiens. La méfiance institutionnelle apparaît dans 9 entretiens, les barrières linguistiques dans 8 et les préoccupations relatives à la sécurité dans 6.

Ces nombres correspondent à des occurrences par entretien, et non à des pourcentages de la population immigrée. Ils doivent être conservés uniquement si le codage thématique permet effectivement de vérifier qu'un thème est présent dans le nombre d'entretiens indiqué. Les verbatims du tableau doivent également être fidèles aux transcriptions ; s'il s'agit de reformulations ou de synthèses, ils ne doivent pas être présentés comme des citations littérales.

3.2.2. Interprétation globale des résultats qualitatifs

L'analyse qualitative fait ressortir trois enseignements principaux.

Premièrement, les innovations financières sont appréciées pour leur capacité à faciliter certaines opérations, en particulier les paiements et les transferts. Elles peuvent ainsi soutenir l'inclusion par l'usage, sans garantir automatiquement l'accès à l'ensemble des services financiers formels.

Deuxièmement, les difficultés administratives et linguistiques continuent de limiter l'accès de certains immigrés aux services financiers. Ces obstacles soulignent l'importance de procédures compréhensibles et adaptées aux situations des utilisateurs.

Troisièmement, la confiance apparaît comme une préoccupation transversale. Si certains participants apprécient la simplicité des applications, d'autres expriment des interrogations quant à la sécurité des opérations. L'accessibilité, la transparence et la protection des utilisateurs doivent donc être considérées conjointement pour comprendre les conditions d'une utilisation durable des services numériques.

Dans l'ensemble, les résultats qualitatifs complètent les analyses quantitatives en mettant en évidence les expériences et les préoccupations qui accompagnent l'utilisation des services financiers. Ils préparent la discussion générale en soulignant que l'inclusion financière ne se réduit ni à la possession d'un compte ni à l'utilisation d'une application : elle dépend aussi de la capacité à utiliser les services dans des conditions adaptées et suffisamment sécurisées.

3.3. Discussion intermédiaire

Les résultats quantitatifs et qualitatifs mettent en évidence le rôle des services financiers numériques dans les pratiques financières des immigrés subsahariens interrogés au Maroc. Le mobile banking est utilisé par 72 % des répondants et les transferts d'argent concernent 81 % de l'échantillon. Ces proportions soulignent l'importance de ces services dans les usages déclarés, sans signifier que les utilisateurs bénéficient nécessairement d'une inclusion financière complète. Ces observations rejoignent les travaux de Sebu (2023), consacrés au mobile money au Ghana, et d'Umar et al. (2023), qui mettent en avant l'importance des usages transactionnels dans l'analyse de l'inclusion financière. La comparaison doit néanmoins rester prudente, car les contextes nationaux, les populations étudiées et les méthodes employées peuvent différer.

La corrélation positive entre l'utilisation du mobile banking et la qualité de vie perçue ($r = 0,67$; $p < 0,01$) indique une association statistique entre ces deux variables au sein de l'échantillon. Ce résultat est compatible avec l'hypothèse d'un lien entre usages financiers numériques et bien-être perçu, mais ne démontre pas que le mobile banking entraîne à lui seul une amélioration de la qualité

de vie. De même, les travaux de Sarpong et Nketiah-Amponsah (2022) portent sur les liens entre inclusion financière et croissance inclusive à une échelle plus large ; ils apportent un éclairage complémentaire, mais ne constituent pas une validation directe de la relation individuelle estimée dans la présente enquête.

Les obstacles déclarés restent importants. La méfiance envers les banques est mentionnée par 57 % des répondants, les contraintes administratives par 54 % et les barrières linguistiques par 45 %. Les entretiens illustrent ces difficultés à travers des expériences relatives aux documents exigés, à la compréhension des conditions contractuelles et aux préoccupations concernant la sécurité des opérations. La convergence entre ces données suggère que les obstacles à l'inclusion sont à la fois pratiques, institutionnels et liés à l'expérience des utilisateurs.

La question de la confiance mérite une attention particulière. Les témoignages montrent que les applications peuvent être perçues comme plus pratiques que les démarches bancaires traditionnelles, tout en suscitant des interrogations sur la sécurité de l'argent et des transactions. Cette ambivalence indique que la facilité d'utilisation ne suffit pas à garantir une adoption durable. La confiance doit être analysée en tenant compte des différents prestataires, de la transparence des services et des garanties dont disposent les utilisateurs.

Les résultats de la régression logistique indiquent que le niveau d'éducation et le revenu sont positivement associés à l'accès à un compte bancaire dans le modèle estimé, tandis que les coefficients de l'âge, du sexe et de la confiance institutionnelle ne sont pas significatifs au seuil de 5 %. Le rôle de la confiance ressort donc des témoignages qualitatifs, mais son association statistique avec la détention d'un compte bancaire n'est pas établie par cette régression. Ce décalage n'est pas nécessairement contradictoire : les entretiens éclairent les perceptions des participants, tandis que la régression teste une relation précise entre des variables définies dans le modèle.

Dans l'ensemble, les résultats mettent en évidence deux dimensions complémentaires. D'une part, les services numériques facilitent certaines opérations financières et répondent à des besoins concrets, notamment les transferts et les paiements. D'autre part, les obstacles administratifs, linguistiques et institutionnels peuvent limiter l'accès aux services formels et fragiliser la confiance des utilisateurs.

Les hypothèses de recherche doivent être examinées à partir de ces résultats avec un degré de prudence adapté. H1 bénéficie d'un appui descriptif, compte tenu des taux d'utilisation observés, mais l'amélioration de l'accès doit être appréciée à partir d'indicateurs explicitement définis. H2 est partiellement étayée par l'association entre mobile banking et qualité de vie perçue, sans preuve

de causalité ni mesure exhaustive de l'intégration socio-économique. H3 est soutenue par les fréquences déclarées et les témoignages relatifs aux obstacles administratifs et linguistiques, même si la qualification de ces obstacles comme « principaux » dépend des indicateurs retenus. Enfin, H4 trouve un écho dans les besoins d'accompagnement mis en évidence par l'analyse, mais son examen empirique nécessite des résultats spécifiques sur les partenariats entre institutions financières, associations et autorités publiques.

Ces constats soulignent l'intérêt d'une approche qui ne limite pas l'inclusion financière à la disponibilité des technologies. Les conditions administratives, la compréhension des services, la confiance et la protection des utilisateurs participent également à leur utilisation. Les implications théoriques et pratiques de ces résultats, leurs limites et les recommandations qui en découlent sont examinées dans la discussion générale.

4. Discussion des résultats

Cette section met en perspective les résultats empiriques obtenus à la lumière du cadre théorique et des études antérieures. Elle examine les apports de l'étude à la compréhension des liens entre innovations financières, inclusion financière et intégration socio-économique des immigrés subsahariens au Maroc. Elle présente également les implications pratiques des résultats, leurs limites et les principales perspectives de recherche.

4.1. Implications théoriques

Les résultats mettent en évidence le rôle potentiel des innovations financières dans l'accès et l'utilisation des services financiers, notamment dans un contexte marqué par la précarité professionnelle et les difficultés administratives. Au sein de l'échantillon étudié, le recours aux transferts d'argent (81 %) et au mobile banking (72 %) est plus fréquent que la détention d'un compte bancaire (63 %). Ces écarts soulignent l'intérêt de distinguer l'accès aux services bancaires traditionnels de l'utilisation effective des solutions financières numériques. Ils rejoignent les travaux qui envisagent l'inclusion financière comme un processus multidimensionnel, ne se limitant pas à la seule détention d'un compte (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2012 ; Schindler, 2017). Trois enseignements théoriques se dégagent de cette recherche.

Premièrement, l'importance de la dimension transactionnelle de l'inclusion financière. La fréquence des transferts d'argent et de l'utilisation du mobile banking suggère que les services transactionnels occupent une place importante dans les pratiques financières des répondants. Cette observation rejoint les travaux consacrés à l'adoption des services financiers numériques (Umar et al., 2023 ; Sebu, 2023). Elle invite à considérer conjointement la détention des produits financiers,

leur fréquence d'utilisation et les besoins auxquels ils répondent. Toutefois, les données disponibles ne permettent pas d'établir que les services transactionnels exercent un effet statistiquement supérieur à celui de la détention d'un compte bancaire sur l'intégration socio-économique.

Deuxièmement, la place de la confiance institutionnelle dans l'expérience financière des immigrés. La confiance apparaît fréquemment dans les entretiens qualitatifs, tandis que son coefficient n'est pas statistiquement significatif dans la régression logistique présentée ($p = 0,12$). Ce contraste montre que l'importance accordée à un thème dans les témoignages ne se traduit pas nécessairement par une association statistiquement significative dans un modèle quantitatif. Les entretiens permettent d'appréhender les perceptions et les expériences des répondants, alors que la régression examine les relations entre les variables retenues, selon leur codage et les caractéristiques de l'échantillon. Cette complémentarité justifie l'intérêt d'une approche mixte pour étudier les dimensions économiques, institutionnelles et socioculturelles de l'inclusion financière (Dupas et Robinson, 2013).

Troisièmement, l'apport contextuel de l'étude. En portant sur les immigrés subsahariens au Maroc, la recherche s'intéresse à une population dont les pratiques financières peuvent être influencées par les trajectoires migratoires, les conditions d'emploi et les exigences documentaires. Elle contribue ainsi à documenter un contexte spécifique d'inclusion financière, sans prétendre représenter l'ensemble des populations migrantes d'Afrique du Nord. La comparaison avec d'autres contextes migratoires constituerait un prolongement pertinent pour déterminer dans quelle mesure les résultats observés sont propres au terrain marocain ou se retrouvent dans d'autres pays.

Dans l'ensemble, l'apport de cette recherche réside dans l'articulation entre l'accès aux services numériques, les obstacles structurels et la confiance institutionnelle. Les résultats suggèrent que l'utilisation des technologies financières doit être analysée en relation avec les conditions concrètes d'accès aux services et les besoins des personnes migrantes.

4.2. Implications pratiques et politiques

Les résultats fournissent plusieurs pistes d'action à destination des pouvoirs publics, des institutions financières et des acteurs de l'accompagnement des populations migrantes. Ces pistes constituent des orientations déduites des difficultés déclarées par les répondants ; leur efficacité devra être évaluée avant de pouvoir être considérée comme établie.

Premièrement, simplifier les démarches administratives dans le respect du cadre réglementaire. Les contraintes administratives sont mentionnées par 54 % des répondants. Ce résultat invite les institutions financières et les autorités compétentes à examiner la lisibilité et l'accessibilité des

procédures d'ouverture et de gestion des comptes. Il serait notamment utile de mieux informer les personnes migrantes sur les justificatifs requis, les démarches applicables à leur situation et les solutions auxquelles elles peuvent légalement accéder. Toute adaptation des procédures d'identification et de connaissance du client (KYC) doit cependant respecter les obligations réglementaires en vigueur et les exigences de prévention de la fraude et du blanchiment.

Deuxièmement, renforcer la littératie financière et l'accompagnement linguistique. La barrière linguistique est déclarée par 45 % des répondants. Cette difficulté justifie le développement de supports pédagogiques accessibles, de guides simplifiés et d'actions d'accompagnement portant sur les frais, les conditions contractuelles, les transferts et la sécurité des opérations numériques. Lorsque les ressources le permettent, ces dispositifs pourraient être proposés en plusieurs langues, en fonction des besoins effectivement recensés auprès des populations concernées. Des interfaces numériques plus lisibles et des explications adaptées pourraient également faciliter la compréhension des services financiers (Al-Kumaim et al., 2020).

Troisièmement, renforcer la sécurité et la transparence des services financiers numériques. Les témoignages recueillis font apparaître des interrogations relatives à la sécurité des transactions et à la fiabilité des services. Il importe donc de renforcer l'information sur les frais, les procédures de réclamation, la protection des données et les moyens de prévention de la fraude. La confiance ne dépend pas uniquement de la technologie : elle repose également sur la transparence des prestataires, l'existence de mécanismes de recours et la capacité des utilisateurs à comprendre les opérations réalisées.

Quatrièmement, favoriser la coopération entre les acteurs concernés. Les banques, les prestataires de services financiers numériques, les associations et les organismes d'accompagnement peuvent contribuer à mieux informer les immigrés et à faciliter leur orientation vers des services adaptés à leurs besoins. Toutefois, le rôle précis des partenariats inter-acteurs devra être étayé par une analyse explicite des entretiens menés auprès des représentants institutionnels et associatifs mentionnés dans la méthodologie. Ces entretiens ne doivent être mobilisés comme preuves que si leurs résultats ont effectivement été analysés et présentés dans l'article.

Ces orientations s'inscrivent dans les débats sur l'inclusion financière et la transformation numérique des systèmes financiers (Banque mondiale, 2022). Elles soulignent l'intérêt d'une approche combinant accessibilité des services, accompagnement des utilisateurs, transparence institutionnelle et protection des consommateurs.

4.3. Limites de la recherche et perspectives futures

Bien que cette étude présente des résultats robustes, certaines limites doivent être reconnues, ouvrant la voie à de futures investigations :

- Taille et portée de l'échantillon. L'analyse repose sur 100 répondants et 15 entretiens, limitant la représentativité des résultats. Des études multisites, à plus grande échelle, permettraient de renforcer la validité externe.
- Population ciblée. L'échantillon concerne exclusivement les migrants subsahariens au Maroc. Une comparaison avec d'autres groupes (migrants asiatiques, populations locales défavorisées) pourrait enrichir la compréhension des mécanismes d'inclusion.
- Dimension temporelle. L'étude offre une photographie à un instant donné, sans capturer les évolutions rapides des technologies et des politiques. Des approches longitudinales permettraient de suivre les trajectoires d'inclusion dans le temps.

Conclusion

L'essor des innovations financières a profondément redéfini les dynamiques d'accès aux services bancaires et de participation économique, notamment pour les populations migrantes. Dans un contexte où le système financier marocain connaît une digitalisation accélérée et où les flux migratoires subsahariens se diversifient, les technologies financières - mobile banking, fintechs, microfinance digitale - apparaissent comme de puissants leviers d'inclusion et d'autonomisation. Cette recherche visait à analyser la contribution des innovations financières à l'inclusion financière et à l'intégration socio-économique des immigrés subsahariens au Maroc, tout en identifiant les principaux obstacles rencontrés. En combinant une enquête quantitative auprès de 100 répondants et une analyse qualitative fondée sur 15 entretiens avec des immigrés, l'étude met en évidence la coexistence d'un recours important à certains services numériques et de difficultés persistantes d'accès aux services financiers formels. Les dix entretiens supplémentaires mentionnés dans la méthodologie, réalisés auprès de représentants d'institutions financières et d'organisations associatives, devront également être présentés si leurs données ont été intégrées à l'analyse.

Les résultats descriptifs indiquent que 72 % des répondants utilisent le mobile banking et 81 % recourent aux transferts d'argent, contre 63 % qui déclarent détenir un compte bancaire. Parallèlement, les contraintes administratives (54 %), la méfiance envers les banques (57 %) et les barrières linguistiques (45 %) figurent parmi les principaux obstacles signalés. Ces résultats suggèrent que l'utilisation de solutions financières numériques peut coexister avec un accès incomplet aux services bancaires formels. Ils ne permettent toutefois pas d'affirmer que les technologies financières entraînent, à elles seules, une amélioration de l'intégration socio-économique.

L'analyse statistique révèle une association positive entre l'utilisation du mobile banking et la qualité de vie perçue ($r = 0,67$; $p < 0,01$). La régression logistique présentée fait également apparaître des associations positives entre l'accès au compte bancaire, le niveau d'éducation et le revenu, sous réserve de la vérification des résultats statistiques et du codage des variables. Ces relations doivent être interprétées comme des associations observées dans l'échantillon, et non comme la preuve d'effets causaux. Les entretiens complètent ces constats en faisant ressortir les difficultés documentaires, les obstacles linguistiques, les interrogations relatives à la sécurité et l'utilité pratique de certains services numériques.

Au regard des hypothèses de recherche, les résultats apportent un soutien différencié plutôt qu'une confirmation uniforme :

- H1 : Innovations financières et accès aux services : confirmée. Le mobile banking et les transferts numériques représentent les principaux vecteurs d'inclusion, contournant les rigidités bancaires traditionnelles (Umar et al., 2023 ; Sebu, 2023).
- H2 : Usage numérique et intégration socio-économique : confirmée. Une corrélation significative ($r = 0,67$; $p < 0,01$) relie l'usage du mobile banking à l'amélioration du bien-être, rejoignant les constats de Sarpong & Nketiah-Amponsah (2022).
- H3 : Obstacles administratifs et linguistiques : confirmée. Les contraintes documentaires (54 %), la barrière linguistique (45 %) et la méfiance institutionnelle (57 %) freinent l'inclusion durable (Banque mondiale, 2022 ; Fennell, 2015).
- H4 : Partenariats inter-acteurs : partiellement confirmée. Les entretiens montrent le rôle médiateur des ONG et la nécessité d'une coopération renforcée, à approfondir dans des études longitudinales.

Sur le plan théorique, l'étude souligne l'intérêt d'une lecture multidimensionnelle de l'inclusion financière, articulant l'accès aux services, leur utilisation, les obstacles structurels et la confiance institutionnelle. Le cas étudié rappelle que la disponibilité d'une solution numérique ne suffit pas à garantir une inclusion complète : les utilisateurs doivent également pouvoir comprendre les services, y accéder dans des conditions adaptées et bénéficier de mécanismes de protection et de recours.

Sur le plan pratique, les résultats invitent à améliorer l'information relative aux démarches administratives, à renforcer l'accompagnement linguistique et financier et à consolider la transparence ainsi que la sécurité des services numériques. La coordination entre les institutions financières, les prestataires numériques et les associations pourrait également être étudiée comme un moyen d'améliorer l'orientation et l'accompagnement des personnes migrantes. Ces propositions constituent des pistes d'intervention qui nécessitent une évaluation de leur faisabilité et de leurs effets.

Plusieurs perspectives prolongent ce travail. Une approche genrée permettrait d'étudier les différences d'accès et d'usage entre les femmes et les hommes migrants. L'analyse des réseaux diasporiques et communautaires pourrait éclairer le rôle des relations sociales dans la circulation de l'information et l'adoption des services financiers. Des études longitudinales ou comparatives permettraient, quant à elles, d'examiner l'évolution des pratiques financières et d'évaluer les effets

de dispositifs d'accompagnement ou de politiques d'inclusion. Enfin, la relation entre inclusion financière, réduction de la fracture numérique et résilience socio-économique mérite d'être approfondie.

En définitive, les résultats invitent à dépasser une conception strictement technologique de l'inclusion financière. Pour les immigrants subsahariens interrogés au Maroc, les solutions numériques représentent une ressource importante pour certaines opérations financières, mais leur portée dépend également des conditions administratives, des compétences des utilisateurs, de la transparence des prestataires et de la confiance accordée aux institutions. L'enjeu consiste donc à inscrire l'innovation financière dans une démarche d'inclusion accessible, sécurisée et adaptée aux réalités des populations migrantes.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ager, A., & Strang, A. (2008). Understanding integration: A conceptual framework. *Journal of Refugee Studies*, 21(2), 166-191.
2. Al-Kumaim, N. H., Alhazmi, A. K., Mohammed, F., Gazem, N. A., Shabbir, M. S., & Fazea, Y. (2020). Financial literacy and digital transformation in inclusive banking: Evidence from developing economies. *Computers in Human Behavior*, 107, 107570.
3. Asres, A. (2023). Gender gaps in digital financial inclusion in Sub-Saharan Africa: The role of fintech. *African Journal of Economic Policy*, 30(1), 77-94.
4. Babbie, E. (2010). *The Practice of Social Research* (12th ed.). Belmont, CA: Wadsworth.
5. Banque mondiale. (2014). *Global Financial Development Report 2014: Financial Inclusion*. Washington, DC: World Bank.
6. Banque mondiale. (2018). *Global Findex Database 2017: Measuring financial inclusion and the fintech revolution*. Washington, DC: World Bank.
7. Banque mondiale. (2022). *Financial Inclusion Strategies in MENA: Progress, Challenges, and Opportunities*. Washington, DC: World Bank.
8. Beck, T., Hoseini, M., & Silva, A. (2021). Migration, remittances, and financial inclusion: Evidence from developing countries. *Journal of Banking & Finance*, 133, 106-128.
9. Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.
10. Cissé, M. (2021). Fintech et inclusion financière au Maroc: enjeux et perspectives. *Revue Marocaine d'Économie et de Gestion*, 18(2), 112-128.
11. Creswell, J. W. (2014). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches* (4th ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
12. Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2011). *Designing and Conducting Mixed Methods Research* (2nd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
13. Czaika, M., & de Haas, H. (2014). The globalization of migration: Has the world become more migratory? *International Migration Review*, 48(2), 283-323.
14. Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2012). *Measuring financial inclusion: The Global Findex Database*. World Bank Policy Research Working Paper No. 6025.

15. Dupas, P., & Robinson, J. (2013). Savings constraints and microenterprise development: Evidence from a field experiment in Kenya. *American Economic Journal: Applied Economics*, 5(1), 163-192.
16. Fennell, D. (2015). Barriers to financial access for migrants in Africa and Europe. *Migration Studies Review*, 7(2), 45-63.
17. Field, A. (2013). *Discovering Statistics Using IBM SPSS Statistics* (4th ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
18. Gabor, D., & Brooks, S. (2017). The digital revolution in financial inclusion: M-Pesa and beyond. *Development and Change*, 48(1), 49-70.
19. Guest, G., Namey, E., & Chen, M. (2020). A simple method to assess and report thematic saturation in qualitative research. *PLOS ONE*, 15(5), e0232076.
20. Kaba, A. (2023). L'adoption des services numériques bancaires au Maroc: facteurs explicatifs et défis réglementaires. *Cahiers du Centre Marocain de Recherche Économique*, 5(1), 55-78.
21. Kvale, S. (2007). *Doing Interviews*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
22. Malki, A., & Azizi, S. (2021). Les migrations subsahariennes au Maroc : dynamiques, enjeux et perspectives. *Revue Marocaine des Sciences Sociales*, 7(14), 55-70.
23. Merton, R. C. (1992). Financial innovation and economic performance. *Journal of Applied Corporate Finance*, 4(4), 12-22.
24. Orozco, M., & Fedewa, R. (2016). Remittances and development: Lessons from Latin America and Africa. *Migration Policy Review*, 3(2), 21-39.
25. Paulin, M., Laurent, K., & Adeyemi, S. (2025). Sustainable fintech and financial inclusion in Africa: A pathway toward resilience. *Journal of Sustainable Finance & Investment* (à paraître).
26. Sarpong, S., & Nketiah-Amponsah, E. (2022). Financial inclusion and inclusive growth in Sub-Saharan Africa: Empirical evidence from panel data. *Journal of African Business*, 23(3), 389-406.
27. Schindler, J. (2017). FinTech and financial innovation: Drivers and depth. *Journal of Financial Perspectives*, 5(2), 1-17.
28. Sebu, J. (2023). Mobile money adoption and access to financial services in Ghana: An empirical analysis. *African Economic Research Consortium Paper No. 415*.

29. Silverman, D. (2016). *Qualitative Research* (4th ed.). London: Sage Publications.
30. Tashakkori, A., & Teddlie, C. (2010). *Mixed Methodology: Combining Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
31. Tavakol, M., & Dennick, R. (2011). Making sense of Cronbach's alpha. *International Journal of Medical Education*, 2, 53-55.
32. Umar, M., Bello, M., & Okon, I. (2023). Fintech adoption and financial inclusion in Sub-Saharan Africa: The role of digital trust. *Journal of Development and Emerging Economies*, 12(2), 105-122.